



Annexe 1

« TOUS À VOS MARMITES »

EDITION 2023

TABLEAU À REMPLIR ET À ENVOYER AVEC LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Date limite de dépôt des dossiers : **le 25 Août 2023**
« Passé ce délai, la Fondation Riz de Saint-Vincent refusera tous les dossiers qui ne comporteront pas toutes les pièces obligatoires »
- Le projet pédagogique détaillé à remplir dans le tableau ci-dessous :

TITRE DE LA SEANCE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE AU REGARD DU PROGRAMME	LES ACTIVITES PROPOSEES

--	--	--